



6 > 9 FÉVRIER

ÉDITION 2025

PARC DES EXPOSITIONS BORDEAUX



JUMPING INTERNATIONAL BORDEAUX

REGLEMENT DERBY PONEYS by DEVOUCOUX – SAMEDI 8 FEVRIER 2025

Mise à jour du 5 avril 2024

DENOMINATION : DERBY PONEYS by Devoucoux du Jumping International de Bordeaux

DATE : Samedi 8 février 2025

LIEU : BORDEAUX – Parc des Expositions de Bordeaux – Hall 3&1

ORGANISATEUR : Jumping International de Bordeaux

1 - INFORMATIONS GENERALES

Une épreuve de Derby Cross dédiée aux poneys B est organisée sur la piste internationale du Jumping International de Bordeaux – Hall 3, le samedi 8 février 2025 (enchaînement de sauts d'obstacles mobiles et fixes de cross adaptés à l'indoor).

A- Concurrents

12 cavaliers.

Conditions requises :

- Licence compétition FFE 2025 à jour
- Tenue cross obligatoire (casque, gilet de protection de cross, porte dossard, fiche médicale)
- Qualification lors de l'épreuve qualificative à Lège Cap Ferret (*cf conditions de qualification*)
- Age maximum dans l'année du cavalier en 2025 : 14 ans

B- Poneys

Conditions requises :

- Poney de catégorie B de 4 ans et plus (déclaré B sur le site de la FFE), plein papier, OC ou ONC
- Un poney par cavalier
- Le livret signalétique du poney est exigible (vaccination à jour)
- Le jour de l'épreuve, les poneys devront se présenter si possible tondu

C- Épreuve

Parcours : Le parcours utilise la piste internationale (35x79m). Il comprendra environ 5 obstacles fixes et 5 mobiles.

Obstacles : ils comprennent, entre autres : des haies, des dômes, un œil, une banquette et quelques obstacles de CSO. Hauteur max de la partie fixe : **60 cm**.

Compétition :

- Épreuve Derby Cross Club 3, ouverte seulement aux poneys B et enfants de moins de 14 ans
- Barème A au Chrono
- Distance : entre 400m et 600m

<u>Programme</u>	<i>Horaires soumis à modification</i>
Ouverture du paddock :	Samedi 8 Février à 13h25
Reconnaissance du parcours :	Samedi 8 Février de 13h55 à 14h05
Familiarisation avec la piste :	Samedi 8 Février de 14h05 à 14h10
Début de l'épreuve :	Samedi 8 Février à 14h10

D- Droit image

Le comité organisateur se réserve le droit d'exploiter à ses propres fins éditoriales et commerciales les images (photographies, vidéos, etc.) réalisées lors de l'événement, sans le consentement explicite de la personne/concurrent/poney illustré.

Les images prises lors de l'événement sont libres de droit pour toute opération promotionnelle du Jumping International de Bordeaux, son organisateur BEAM et pour tout autre événement dans lequel le BEAM est impliqué.

2 – CONDITIONS DE QUALIFICATION ET D'ENGAGEMENT

A- Conditions de qualification :

1- **Les 12 meilleurs couples** de l'épreuve qualificative Derby Cross Club 3 de Lège Cap Ferret (**décembre 2024**) **seront qualifiés pour l'épreuve de Derby Poneys by Devoucoux du Jumping International de Bordeaux.**

2- Les couples souhaitant participer au Jumping doivent se déclarer auprès de m.aldebert@beam.fr avant le 8 décembre 2024 (Nom de cavalier, nom de cheval, numéro de licence et numéro SIRE du poney)

B- Engagement à l'épreuve qualificative de Lège Cap Ferret :

Chaque cavalier s'engage directement dans l'épreuve Derby Cross Club 3 via FFE SIF.

C- Engagement à l'épreuve Derby Poneys by Devoucoux du Jumping International de Bordeaux :

L'engagement se fera automatiquement par le Jumping International de Bordeaux selon le résultat l'épreuve qualificative (tenant compte des cavaliers souhaitant ou non participer au Jumping).

Merci de veiller à ce que :

1/ les cavaliers aient leur LFC 2025 à jour

2/ les propriétaires des poneys aient leur LFC 2025 à jour

3/ le règlement soit envoyé au Jumping International de Bordeaux – Rue Jean Samazeuilh CS20088 – 33070 Bordeaux **avant le 31 décembre.**

Montant: 50€ par cavalier

3 – ACCUEIL

1 – Accueil et accréditations

L'engagement comprend :

- L'engagement du couple dans l'épreuve,
- 2 billets pour la session du **samedi 8 février jusqu'à 19h** en tribune
- 1 accréditation pour le cavalier
- 1 accréditation pour le coach

L'accréditation donnée à chaque cavalier/coach est valable le **samedi 8 février jusqu'à 19h uniquement**. Ce titre donne accès à la tribune dans les heures définies ci-dessus.

2 – Accès

- **Accès des concurrents, coachs et poneys** par la **Porte M**. Les concurrents et coachs **devront se munir obligatoirement du macaron parking et de leur accréditation. Entrée dans le hall pour poneys et concurrents Porte 31** (côté Lac).
- **Accès des accompagnants** par l'entrée principale du concours, Hall 1 porte 15 (côté terre-pleins).
Parkings visiteurs sur terre-pleins, accès Porte H.

3 - Les camions et vans

Les camions et vans seront stationnés dans l'enceinte du Parc des Expositions mais **en extérieur**, sur zone dédiée en bout du Parking M. Il est demandé aux cavaliers de **respecter les limites de cette zone** pour le stationnement des vans et camions.

4 – CLASSEMENT, REMISE DES PRIX

Classement : Le classement individuel sera calculé selon un Barème A au Chrono, en additionnant les pénalités de fautes aux obstacles et les pénalités de temps.

Remise des prix : La remise des prix se fera à poney à l'issue de l'épreuve : **12 cavaliers en piste.**

5 – CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Organisateur : Jumping International de Bordeaux - Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 - 33070 BORDEAUX

Contacts :

Marion ALDEBERT

Secrétariat Concours

Tél: 06.65.26.68.14

m.aldebert@beam.fr